

S – I – 4. Exemple de feuille d'indemnités de culte (mai 2008)

Association culturelle :

« Raison sociale (Nom) »

« adresse »

Déclaration préfecture : N°

N° collectivité : N° d'affiliation CAVIMAC

N° SIRET : (non nécessaire)

Code APE : 94.91Z (non nécessaire)

Indemnités de culte

Mois : mai 2008

Nom et prénom :

Fonction : Pasteur (Ministre du culte)

Adresse :

N° de sécurité sociale :

Date d'entrée dans l'association culturelle :

Libellé	Base	% assuré	Montant assuré	% collectivité	Montant collectivité
Rémunération de base			1 647.92		
Avantage en nature			137.10		
Rémunération « soumise à cotisations »			1 785.02		
Cotisation maladie CAVIMAC et contribution solidarité pour l'autonomie	1 309.00	0.75	-9.82	13.10	-171.48
Assurance vieillesse CAVIMAC	1 309.00	6.75	-88.36	9.90	-129.59
Retraite complémentaire et AGFF	1 309.00	3.80	-49.74	5.70	-74.62
Total des cotisations			-147.92		-375.69
Rémunération nette			1 637.10		
Avantage en nature			-137.10		
NET A PAYER			1 500.00		
Rémunération imposable			1 637.10		

Cotisations S.S. versées à: CAVIMAC 119, rue du Président Wilson 92309 Levallois-Perret Cedex

Caisse des Ministres des Cultes & Membres des Congrégations et Collectivités Religieuses

Dans votre intérêt, conservez ce bulletin sans limitation de durée

Remarques :

- La feuille est calculée « à l'envers » : 1 647,92 euros = 1 500 (NET A PAYER) + 147,92 (Charges « fixes » de l'assuré)
- Nous avons supposé que le ministre du culte bénéficiait d'un avantage en nature logement (Voyez la partie S – III – 3).